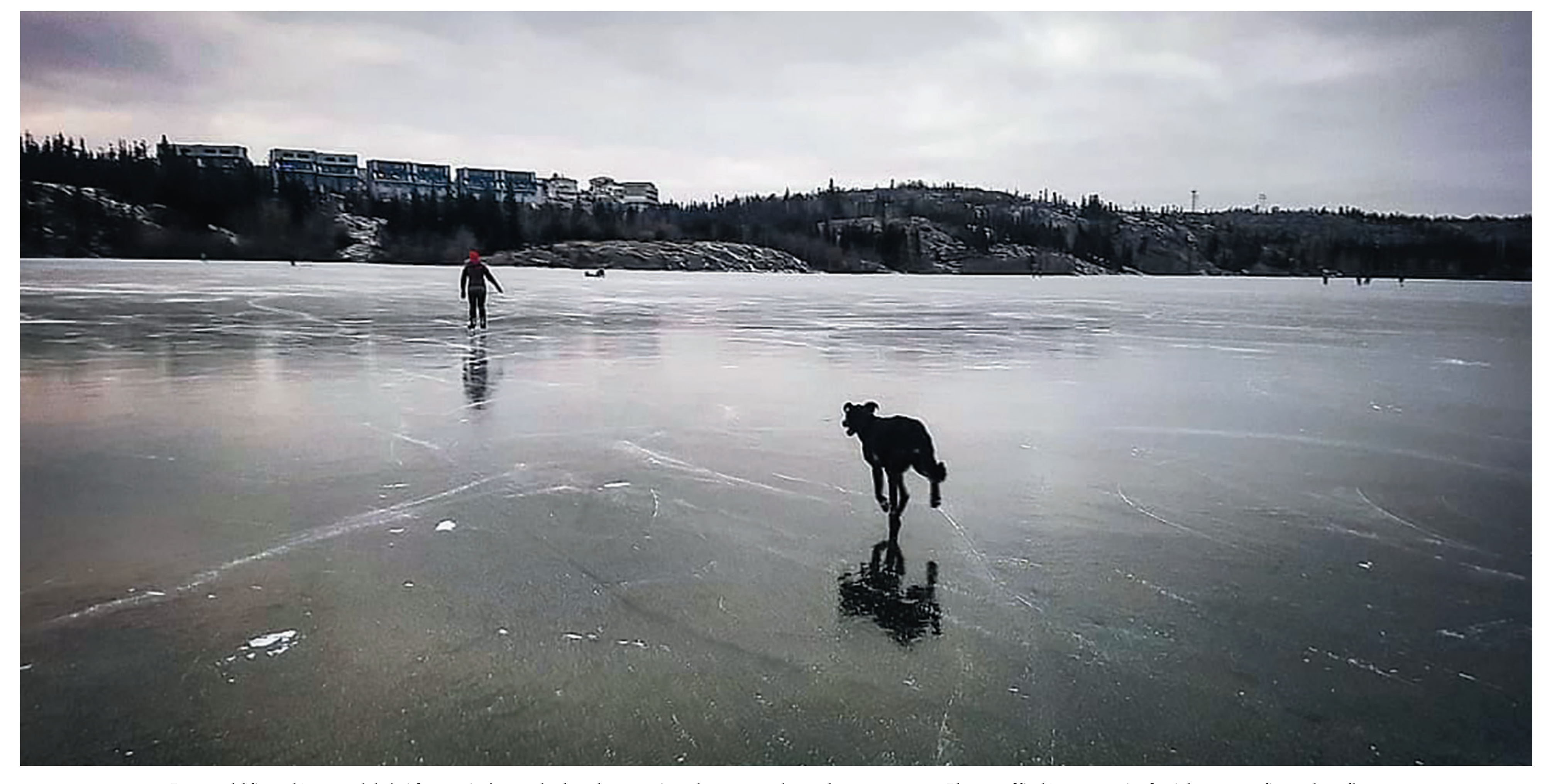
L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication — enregistrement nº10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 35 numéro 41, 30 octobre 2020

Sort d'Halloween



Le maléfice d'un gel hâtif a attiré sur le lac les petits, les grands et les toutous. Il a suffi d'une nuit froide pour figer les flots et offrir aux riverains le songe éveillé d'une patinoire inespérée pour éclipser la morosité du retour à la noirceur normale. N'oubliez pas de reculer vos cadrans, sous la pleine lune, durant cette nuit où les morts marchent parmi nous.

(Crédit photo : Anna Lacroix)

Langues officielles

« La Loi ne fonctionne pas »

Pour la commissaire aux langues des TNO, de nombreuses langues autochtones du territoire, bien que reconnues comme officielles, ne sont pas adéquatement protégées par la Loi.

Thomas Ethier — IJL — Territoire

La *Loi sur les langues officielles des TNO* n'est pas adaptée au Nord, selon la commissaire aux langues, Shannon Gullberg. Elle a émis cette opinion le 26 octobre devant un comité de l'Assemblée législative.

Mme Gullberg a fait ces remarques lors de sa comparution devant le Comité permanent des opérations gouvernementales qui entame son évaluation périodique de la *Loi sur les langues officielles.*

Le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, note Mme Gullberg, souligne que la réconciliation avec les premiers peuples doit inclure la préservation de la culture et des langues. Or, selon la commissaire, la loi actuelle ne contribue pas à préserver les langues autochtones, dont certaines montrent des signes d'essoufflement inquiétant.

« On ne peut garder une législation qui place ces langues au second plan », a-t-elle affirmé.

Les obligations du gouvernement territorial envers les langues autochtones détaillées dans la présente loi sur les langues sont, en effet, différentes et moins étendues que les dispositions sur l'anglais et le français.

Des priorités pour chaque communauté

La piètre qualité des services d'interprétation dans les langues autochtones couvertes par la loi représente, aux yeux de la commissaire, l'un des éléments qui illustrent le mieux les lacunes de la législation.

« Selon mon expérience, il est clair que l'offre active d'interprétation ne fonctionne pas, a-t-elle déclaré. Les employés doivent comprendre l'importance d'une offre active, et être à l'aise de fournir ces services. Ils doivent pouvoir assister le client dans la prestation de services dans la langue choisie lorsque ces services sont réclamés. »

La commissaire recommande aussi de développer une offre de service adaptée à chaque communauté linguistique, et ce au terme de consultations rigoureuses avec les collectivités, et particulièrement avec les ainés. « Les attentes du public sont raisonnables, on souhaite pouvoir recevoir des services essentiels, dans les diverses langues officielles, a-t-elle résumé. En matière de protection des droits, c'est notre travail, au Commissariat des langues officielles, de consulter les parties prenantes. Il faut aller dans les collectivités et leur demander quelles sont leurs priorités, pour être en mesure de cibler nos efforts. »

Trop de place au français ?

Deux députés présents lors de cette rencontre ont exprimé les préoccupations recueillies auprès de leurs électeurs quant à la place prépondérante des droits francophones à travers le territoire. « Des employés d'Inuvik doivent systématique-

#LanguesOfficielles



SUITE EN PAGE 3

Semaine nationale de l'immigration francophone



Page 8 à 10



Baisse drastique de la fréquentation au musée Prince-de-Galles

Page 15

Éditorial

Batiste Foisy

La ritournelle

Tous les cinq ans, l'Assemblée législative procède à l'examen de la *Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest*. Alors que les trois administrations qui se sont livrées à l'exercice avant eux n'ont pas livré la marchandise, le groupe actuel semble prêt à suggérer des changements à la législation.

Avec l'examen de la Loi, revient l'inévitable indignation des groupes autochtones face au traitement inéquitable de leurs langues. L'air est connu, le français serait le chouchou du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, alors que les langues autochtones, parfois au bord de l'extinction, n'ont pas droit aux mêmes services.

Cette frustration légitime a été évoquée cette semaine par la députée d'Inuvik Twin Lakes, Lesa Semmler, lors de la période de questions orales. La députée d'origine inuvialuite a déploré qu'en application des normes et pratiques de communication du gouvernement territorial, on exige des employés autochtones qu'ils répondent au téléphone par la formule « Hello, Bonjour ! », une demande humiliante, selon elle.

Il était rafraichissant d'entendre le ministre Simpson répondre que l'adoption de normes en matière d'offre active de services en français ne retire pas de droit aux locuteurs des autres langues minoritaires du territoire et que les employés de la fonction publique qui le souhaitent sont encouragés à ajouter la salutation de leur langue à la formule. L'époque où le gouvernement des TNO préférait antagoniser les groupes linguistiques pour s'éviter de mettre en œuvre la Loi semble enfin s'étioler.

Les préjugés, cependant, sont tenaces et il ne faut pas se surprendre si l'on continue de présenter les services en français comme des affronts aux langues autochtones. Leurs observations se trompe peut-être de cible, mais les Autochtones ont parfaitement raison de dénoncer les écarts. C'est en invoquant cette différence de ressources que la plupart des gains récents — et cruciaux ! — des groupes linguistiques autochtones ont été obtenus. Depuis 2017, le budget du gouvernement des TNO pour les langues autochtones est supérieur à celui consacré au français.

Or, en ces temps de changements de paradigme, il pourrait être opportun pour les communautés linguistiques autochtones d'oser regarder l'éléphant dans la pièce et de mettre à jour le vieil argument. En ce moment, quand le gouvernement des TNO dépense un dollar, un sou de ce dollar est consacré à la prestation de service dans les dix langues minoritaires officielles. Les 99 cents qui restent sont dépensés en anglais. Il y a bien une de nos onze langues qui semble plus officielle que les autres, mais il ne s'agit pas du français.

C'est le temps de changer la ritournelle. Plutôt que de regarder avec envie les gains misérables arrachés par les francophones en pestant « Ils ont les plus grosses miettes ! », il serait plus juste que les Autochtones réclament qu'on leur serve l'assiette.

Une version remaniée de la *Loi sur les langues officielles* devrait placer toutes nos langues sur le même pied d'égalité. Nous avons hâte au jour où il sera normal qu'on nous accueille avec un « Dàts'ehʔı̨, Bonjour ! ».

L'aquilon

www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net
C.P. 456, Yellowknife,
NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Directeur : Maxence Jaillet
Rédacteur-en-chef : Batiste Foisy
Correction : Anne-Dominique Roy
Maquette : Patrick Bazinet

Journalistes : Cécile Antoine-Meyzonnade, Thomas Ethier, Nelly Guidici
Nicolas Servel

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/*L'Aquilon* subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur·e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur·e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443



APF Association de la presse francophone | FIER MEMBRE

Abonnement annuel Version papier 35 $
Abonnement annuel Version PDF 30 $
Représentation commerciale nationale :
Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486









Costumes incontournables de 2020



LA COLONNE

Toujours pas de succession à la commissaire aux langues

L'actuelle commissaire aux langues des TNO, Shannon Gullberg, termine son mandat le 31 octobre. Son terme devait se terminer en 2019, mais il avait été reconduit en de l'absence de candidatures adéquates. Or, aucun remplaçant ou remplaçante n'a toujours été débusqué. « L'Assemblée législative est toujours en phase de recrutement — et espère trouver soit un commissaire aux langues nommé au cours de la présente session, soit, au moins, un commissaire aux langues intérimaire pendant que nous continuons de travailler à combler ce poste important », écrit une porte-parole de l'Assemblée législative jointe par *L'Aquilon*. Concernant les rapports promis par la commissaire (le rapport annuel 2019-2020 et le rapport spécial sur les services de langues dans le domaine de la santé), Shannon Gullberg a affirmé, le 26 octobre, devant un comité de l'Assemblée législative que le rapport annuel arriverait prochainement. Mais pas de rapport sur la santé. Mme Gullberg remet son projet aux soins de son successeur.

Aide pour carte d'identité générale

Le 26 octobre, le GTNO a annoncé que les résidents vulnérables continueraient de pouvoir recevoir des pièces d'identité gratuitement. Les frais administratifs liés aux cartes d'identité générales sont annulés pour les résidents sans abri, qui ont des difficultés à obtenir d'autres pièces d'identité ou qui ont d'autres problèmes les empêchant de tenir leurs pièces d'identité à jour. À ce jour, le partenariat a permis à 70 clients de l'aide au revenu d'obtenir une carte d'identité générale, leur permettant d'économiser 51 $ chacun. Pour rappel, c'est en 2017 que le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et le ministère de l'Infrastructure se sont associés dans le cadre d'un projet pilote de deux ans visant à aider les demandeurs d'aide au revenu à obtenir des cartes d'identité générales en dispensant les demandeurs admissibles de payer des frais.

À la recherche de jeune talent

Dans le cadre d'une campagne sur la santé buccodentaire, de jeunes enfants francophones âgés de 5 à 9 ans sont recherchés afin de jouer dans une vidéo promotionnelle. Chaque comédienne et comédien recevra un cachet de 500 $ et les frais de transport vers Yellowknife seront couverts pour un enfant et son accompagnateur. La date limite pour présenter sa candidature est fixée au 1er novembre. Pour davantage d'informations, contactez Jen Walden au courriel waldenpaint@yahoo.ca.

Des fonds pour jouer dans le bois

Vous avez jusqu'au 6 novembre prochain pour postuler à des subventions proposées par l'organisation à but non lucratif NWT On The Land Collaborative. L'année précédente, des activités de pêche sur glace ou des camps d'hiver ont par exemple été subventionnés. L'association permet aux gens de sortir sur le territoire, « de se reconnecter avec leur territoire, leur culture, leurs langues, et leurs traditions », peut-on lire sur la page Facebook. Il est possible d'envoyer plusieurs demandes. Plus d'informations sur le site internet.

Collaboratrices et collaborateurs de cette semaine :

Oscar Aguirre
Séréna Jenna
Xavier Lord-Giroux
Brie Collage

#LanguesOfficielles SUITE DE LA UNE

ment répondre “Hello, Bonjour” au téléphone. Certains ont peur de recevoir une plainte s'ils ne le font pas. On leur impose certaines procédures complexes en français, alors que leur propre langue est en péril », a souligné la députée d'Inuvik Nord, Lesa Semmler.

« Mes électeurs se demandent pourquoi les francophones ont plus de droits qu'eux-mêmes, a déploré le député de Deh Cho, Ronald Bonnetrouge. Tout est traduit en français. Même l'écriteau extérieur de l'hôpital Stanton est traduit en français. Nous sommes en territoire Akaitcho, sur les terres des Premières Nations des Dénés Yellowknives, et ce n'est même pas traduit dans leur langue. »

Mme Gullberg a convenu que le Secrétariat aux affaires francophones a mis en place un matériel de grande qualité pour l'offre de service. « Il faut adopter cette même approche de qualité pour toutes les langues officielles, a-t-elle ainsi répondu à Mme Semmler. À l'heure actuelle, le personnel ne sait même pas que des services d'interprétation sont offerts dans leur ministère, ils ne savent pas comment traiter les demandes. Il importe de cibler les services qui sont les plus importants pour chaque communauté linguistique, et s'assurer qu'ils sont implantés. Avec les nouvelles technologies, il n'y a plus de barrière, et plus d'excuses. »

« Je ne veux pas que les droits des francophones soient érodés. Ce que je souhaite, c'est de voir les langues autochtones atteindre ce niveau de droits et de ressources, se construire », a souligné la commissaire en réponse à l'intervention du député de Deh Cho. Elle a également relevé l'importance, à ses yeux, d'une communication entre les différents groupes linguistiques qui, selon elle, « vivent certains combats similaires, qui nécessitent des approches différentes ».

Comme l'a souligné le député de Yellowknife Nord, Rylund Johnson, la communauté francophone est particulièrement au fait de ses droits, et aura plus volontiers recours aux tribunaux pour les faire valoir. « Comment faire en sorte que toutes les communautés linguistiques puissent mettre leurs droits de l'avant ? », a-t-il questionné.

L'exercice de consultation demeure, pour Shannon Gullberg, la principale solution. « Il serait très paternaliste, selon moi, de dire aux collectivités : voilà comment faire les choses pour promouvoir votre langue, a-t-elle avancé. Il s'agit avant tout de demander aux communautés ce que sont leurs priorités, et de nous assurer qu'elles aient les ressources pour que leurs droits soient respectés. »

La Loi, qui hormis l'abolition en 2018 d'un conseil linguistique devenu obsolète, n'a pas été rénovée depuis 2003, fait l'objet d'une révision parlementaire tous les cinq ans. Dans le cadre de ces travaux, le comité présidé par la députée de Thebacha, Frieda Martselos, recevra le ministre responsable des langues, R. J. Simpson, le 2 novembre.

Il s'agissait vraisemblablement de la dernière intervention publique de Mme Gullberg en tant que commissaire aux langues. Son mandat se termine le 31 octobre 2020.



Celle qui aura occupé le plus longuement la fonction de commissaire aux langues des TNO, Shannon Gullberg, prend une retraite méritée à compter du 31 octobre. (Crédit photo : Denis Lord)

COVID-19

Se protéger sans paniquer

Après la confirmation d'un second cas positif à Inuvik dans la soirée du 27 octobre, le nombre total de cas enregistrés aux TNO depuis le début de la pandémie grimpe à 10 aux TNO. L'état d'urgence sanitaire est à nouveau prolongé.

Cécile Antoine-Meyzonnade

Malgré une recrudescence des cas dépistés, pas question de se reconfiner aux Territoires du Nord-Ouest.

« Nous devons aller de l'avant, même si d'autres provinces resserrent leurs règles », a indiqué l'administratrice en chef de la santé publique. Lors du point de presse quasi hebdomadaire du mercredi 28 octobre, la Dre Kami Kandola s'est voulue rassurante.

« Nous comprenons qu'il peut être fatigant de suivre ces mesures sanitaires, surtout alors que les jours deviennent plus sombres et froids, a-t-elle concédé. Nous devons être attentifs et nous protéger les un les autres, sans pour autant paniquer. »

La Dre Kandola a également insisté sur le fait que le nombre de cas allait inexorablement augmenter. « Nous ne sommes pas immunisés. »

À la veille de l'Halloween, et ce, malgré la multiplication par deux du nombre de cas ces deux dernières semaines, les règles à suivre pour la quête aux friandises restent inchangées. Les familles sont invitées à passer l'Halloween en groupes restreints d'une même bulle.

Au total, depuis le début de la pandémie, les cas positifs aux TNO sont au nombre de 10. Deux cas de coronavirus restent donc actifs aux Territoires du Nord-Ouest — celui de la mine Gahcho Kué et le plus récent cas à Inuvik. Trois cas identifiés plus tôt en octobre sont désormais rétablis. Les TNO ont vu plus de cas que le Nunavut (0 cas), mais moins que le Yukon compte (22 cas).

Rebondissements à Inuvik

Alors qu'un premier habitant d'Inuvik avait été déclaré positif au coronavirus la semaine dernière, un second cas présumé a été dépisté le 27 octobre. Quelques minutes après l'annonce, la santé publique s'est rétractée, déplorant une erreur dans la chaine de communication. Par voie de communiqué, l'administration de la santé publique a présenté ses excuses et a affirmé qu'elle procédait à une révision de ses protocoles de communication.

Le lendemain, soit le 28 octobre, l'administratrice en chef a confirmé ce cas comme positif : « Les deux cas d'Inuvik sont liés, et il n'y a aucun risque pour le public », a-t-elle précisé.



Les personnes qui présentent des symptômes peuvent se faire dépister à la clinique express aménagée dans le stationnement de la clinique de santé publique sur la 47e Rue de Yellowknife. (Crédit photo : Batiste Foisy)

Cas à la mine Gahcho Kué

Le 23 octobre, le résultat positif d'un travailleur de la mine de diamants Gahcho Kué et résident de Yellowknife a été confirmé.

Trois jours après cette annonce, la santé publique des TNO a révélé que le virus aurait probablement été transmis à ce résident de Yellowknife par une personne ayant récemment voyagé à l'extérieur du territoire.

Cette personne a, à son tour passé un test de dépistage. « Le résultat obtenu est négatif, ce qui indique que cette personne n'est pas contagieuse », est-il indiqué dans le communiqué de presse.

Et le faux positif ? Le 21 octobre, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Julie Green, avait annoncé qu'un test présumé positif avait été effectué dans cette mine. 18 autres travailleurs avaient alors été isolés. Un second dépistage de ce travailleur s'était avéré négatif. Il a alors été considéré que le premier test était probablement un faux positif.

Une enquête plus approfondie de la santé publique a déterminé qu'en effet, une « erreur administrative » avait entraîné « l'envoi d'un échantillon erroné pour une nouvelle analyse au laboratoire de l'hôpital territorial Stanton ».

Tests sur les eaux usées

Dans un communiqué de presse transmis le 23 octobre, la santé publique a annoncé analyser les eaux usées « à plein régime ». L'objectif de cette collecte d'échantillons est de « surveiller une possible transmission par les eaux usées de la COVID-19 », détaille la Dre Kandola.

Les eaux usées de Yellowknife sont en cours d'analyses depuis mardi, et celles de Hay River, Inuvik, Fort Smith et Fort Simpson subiront prochainement le même traitement.

D'après l'administratrice en chef de la santé, « c'est une bonne manière de garder à l'œil Fort Smith ou Hay River en ce qui concerne la transmission avant que quiconque ne développe des symptômes ».

Pour suivre l'ensemble de la situation de la COVID-19 aux TNO, au fur et à mesure que l'information officielle est communiquée, rendez-vous sur le tableau de bord mis à jour par le gouvernement des TNO.

Le CDÉTNO étend ses activités en maintenant l'équilibre budgétaire

Malgré une augmentation sensible des dépenses, le Conseil de développement économique des TNO (CDÉTNO) a présenté un bilan financier positif lors de son assemblée générale annuelle, qui s'est déroulée le mercredi 21 octobre, sur la plateforme de vidéoconférence Zoom.

Cécile Antoine-Meyzonnade

Une trentaine de personnes se sont connectées à la plateforme virtuelle pour prendre part aux assises de l'organisme économique francophone fondé il y a 17 ans.

C'est avec un excédent budgétaire de 40 600 $ que s'est soldé l'exercice financier terminé au 31 mars dernier.

En 2019-2020, on note une importante augmentation des charges de l'organisme, soit près de 300 000 $ de plus que l'année précédente. Ce montant est en grande partie lié à l'augmentation du nombre d'employés, et en conséquence, de l'achat de matériels supplémentaires ou d'un loyer plus important.

Cela s'explique notamment par la création du Centre de service intégré en immigration, cogéré entre le CDÉTNO et la Fédération franco-ténoise et incluant le partenariat du Collège Aurora, du Collège nordique francophone et du Conseil de l'alphabétisation des TNO. L'objectif de ce Centre est de «permettre aux nouveaux arrivants de recevoir les services francophones tous au même endroit», est-il rappelé dans le rapport.



Pas de mouvement au conseil d'administration de l'organisme économique francoténois. Frédéric Deschenes, Bouchra Elleham et Jean-François Pitre poursuivent leur engagement. Absent de la photo, Rolland Éric Rakotomena a aussi entrepris un nouveau mandat. (Crédit photo : Archives L'Aquilon)

En plus de la direction générale, le CDÉTNO compte maintenant une équipe de neuf employés.

Conseil d'administration

Concernant le conseil d'administration, il demeure le même. Les mandats du président Frédéric Deschenes, du trésorier, Jean-François Pitre, et de Rolland Éric Rakotomena sont reconduits sans opposition, alors que Bouchra Ellaham complète son terme de deux ans.

Claudine Priso, qui a siégé quelques mois au conseil d'administration l'an dernier, ne renouvèle pas son engagement puisqu'elle a déménagé du territoire.

Le siège d'un possible cinquième membre n'a pas été comblé et pourrait être désigné plus tard. Pour siéger au CA du CDÉTNO, il faut parler français et représenter une entreprise du secteur privé des TNO.

Des services utilisés

S'arrêtant au 31 mars 2020, le rapport annuel du CDÉTNO montre une étendue des activités réalisées. Au total, l'organisme a par exemple participé à 11 foires à l'emploi durant l'exercice 2019-2020.

Quelque 59 nouveaux arrivants francophones ont bénéficié du soutien de l'organisme en 2019-2020, alors que 33 entrepreneurs francophones des TNO ont bénéficié du service de soutien au démarrage et à l'expansion d'entreprise.

Le Carrefour carrières demeure le service le plus sollicité de la gamme offerte par le CDÉTNO. Plus de 5000 visites ont été enregistrées au centre d'emploi l'an dernier.

Pandémie et emploi

Si le rapport général de l'organisme s'arrêtait au 31 mars 2020 et ne faisait donc pas état de la pandémie, il était inévitable de l'évoquer lors de cette AGA d'octobre.

Le responsable du Carrefour carrières, Gordon Ross, s'est exprimé rapidement sur la situation actuelle de l'emploi aux TNO.

«À la fin de [l'exercice], nous avons été touchés par la pandémie, mais on a tenu tête à la courbe en aidant des clients qui avaient besoin de mesures d'urgence et d'assurances pour leurs emplois.»

Évènements à venir

À la fin de l'assemblée, une liste de nombreux évènements à venir a été présentée, dont la majorité se tiendra en mode virtuel.

Parmi eux, on retrouve notamment deux «Journées carrières» prévues aux écoles Allain St-Cyr et Boréale, respectivement les 3 et 6 novembre.

Le 25 novembre, le CDÉTNO organise également son premier Café emploi de la saison.

Piratage

L'assemblée a démarré avec quelques minutes de retard en raison d'un problème de connexion. Quand le branchement a été effectué, le directeur de l'organisme, François Afane, s'est excusé du retard causé, a-t-il expliqué, par un piratage du compte Zoom utilisé.

Un nouveau lien de connexion a dû être créé. Les organisateurs ont tenu à préciser que le fait d'avoir publié le lien de connexion sur leur page Facebook avait certainement permis à un «pirate» de s'en emparer librement.

Une fois l'affaire résolue, l'assemblée s'est déroulée de manière fluide et sans encombre supplémentaire

Les souvenirs d'anciens étudiants de Hay River resteront enterrés un an de plus

En 2000, dans le but de souligner le passage au nouveau millénaire, les étudiants de l'école Harry Camsell, située à Hay River, ont enterré une capsule temporelle contenant des objets qu'ils avaient choisis. Bien que vingt ans se soient écoulés, l'évènement entourant l'exhumation de la capsule a dû être reporté en raison de la pandémie.

Karine Lavoie
IJL – APF — Territoires



L'endroit où la capsule temporelle est enterrée à l'école Harry Camsell. (Crédit photo : école Harry Camsell)

Le passage à l'an 2000 a représenté un évènement marquant à travers le monde entier. À cette époque, Guy Turvey, directeur de l'école Harry Camsell de Hay River travaillait en collaboration avec les enseignants afin de créer une capsule temporelle du millénaire. L'évènement entourant la découverte des objets enfouis devait avoir lieu exactement 20 ans plus tard, soit le 12 octobre 2020. En raison du contexte actuel entourant la pandémie de COVID-19, l'évènement a dû être reporté d'un an. Ce projet rassembleur promet d'apporter une foule d'émotions et de découvertes à ses participants.

Des objets divers… et quelques surprises

L'école Harry Camsell accueillait, en l'an 2000, environ 300 étudiants de la 3e à la 6e année et tous auraient participé au projet de la capsule temporelle en y plaçant quelque chose : « La capsule temporelle contient une variété d'objets que les élèves ont choisi ainsi que des lettres écrites à eux-mêmes avec leurs intérêts et leurs attentes quant à l'endroit où ils vivraient et la carrière dans laquelle ils évolueraient en 2020 », indique Carolyn Carroll, directrice actuelle de l'établissement. Bien que certains élèves se souviennent d'y avoir placé des objets tels qu'un collier, des cartes Pokémon et des enregistrements sur cassette, d'autres vivront une surprise, car ils n'ont plus aucun souvenir de leur contribution.

Si tout se déroule comme prévu, l'ouverture de la capsule temporelle se fera donc le 12 octobre 2021. Ce sera l'occasion pour bon nombre d'élèves qui n'habitent plus dans les Territoires du Nord-Ouest de se réunir : « Je suis certaine qu'ils se regrouperont et organiseront un évènement pour célébrer l'ouverture de la capsule temporelle une fois que les restrictions seront levées et qu'ils pourront le faire », affirme Carolyn Carroll.

D'hier à aujourd'hui…

Les élèves qui fréquentent actuellement l'établissement démontrent de l'intérêt à voir le contenu de la capsule temporelle d'autant plus que pour certains, ils y découvriront ce que leurs parents y ont placé. Cet exercice se veut intéressant pour des enfants puisqu'il permet de faire des comparaisons entre deux époques : « Je pense que les étudiants seraient intéressés à faire la même chose et qu'il serait fascinant de comparer les intérêts d'il y a 20 ans avec les intérêts d'aujourd'hui », explique la directrice.

En plus d'offrir un véritable tableau comparatif, cette initiative renforce le sentiment d'appartenance envers l'établissement scolaire. « Pour les étudiants et le personnel actuels de l'école Harry Camsell, la capsule temporelle est une source de fierté et une source d'inspiration pour l'esprit créatif qui perdure encore aujourd'hui. C'est un excellent rappel de l'importance du passé et de l'espoir de l'avenir », affirme-t-elle.

Une expérience inoubliable

C'est en décembre dernier, à la veille du congé de Noël, que les étudiants de l'école Saint-Lazare, située au Manitoba, ont pu vivre une expérience similaire à celle que vivront l'an prochain les étudiants de l'école Harry Camsell. Ayant également placé des objets dans une capsule temporelle 20 ans plus tôt, une rencontre communautaire a été organisée dans le gymnase de l'école afin de permettre aux anciens membres du personnel, anciens élèves et leurs parents de prendre connaissance du contenu de la capsule. « Il était beau de voir d'anciens élèves maintenant parents ou membres du personnel de notre école. C'était une belle façon de voir la transmission de la culture et de la langue à travers le temps », indique Richard Fiola, directeur de l'école Saint-Lazare.

Cette rencontre a également permis de constater l'évolution de la société et les préoccupations des jeunes et des adultes au tournant de l'an 2000. « La réaction des jeunes à la lecture de certains mots des jeunes qui étaient présents à la rencontre a été un moment touchant. Les parents venaient prendre possession de leurs traces en présence de leurs enfants qui étaient élèves de l'école. »



La capsule temporelle signée par les étudiants de l'école Harry Camsell avant d'être enterrée en 2000. (Crédit photo : École Harry Camsell)

Éjecté du conseil des ministres pour des propos offensants

Un député du Nunavut dénonce l'atteinte à sa liberté d'expression

Patterk Netser maintient que son commentaire sur les femmes noires véhiculait des valeurs inuites, et que la motion ayant mené à son éjection du conseil des ministres est fondée sur de fausses accusations.

Thomas Ethier — IJL — Territoires

Environ deux semaines après avoir publié sur Facebook un commentaire condamné pour sa teneur raciste et misogyne, le député d'Aivilik, Patterk Netser, a officiellement été éjecté du conseil des ministres du Gouvernement du Nunavut, le 23 octobre. Une large majorité de membres — 14 contre 3, incluant M. Netser — a voté en faveur de la motion présentée par le premier ministre Joe Saviqaatak.

«Nous ne pouvons tolérer quelques actions ou propos irrespectueux ou blessants que ce soit, et devons respecter les principes et valeurs de notre gouvernement. Malheureusement, les commentaires du ministre Netser ont violé ces valeurs de base et contribué à générer douleur et divisions à travers notre territoire», a résumé le premier ministre dans une déclaration faite en chambre. Il a finalement invité les membres du gouvernement à «se mobiliser contre le racisme et la violence genrée», en votant en faveur de l'éjection du ministre Netser.

Le jour du vote, Patterk Netser a déposé deux documents à l'Assemblée législative, soit deux articles de journaux comportant, selon lui, des «accusations absolument fausses» de la part du premier ministre Joe Saviqatak. Ce dernier y est cité affirmant que les commentaires publiés par le député sont «fondés sur le racisme et la violence sexiste».



Bien qu'il ait perdu ses responsabilités ministérielles, Patterk Nester continuera de représenter les électeurs du comté d'Aivilik à l'Assemblée législative du Nunavut. (Crédit photo : Wikimedia Commons)

Plus tôt en octobre, Patterk Netser, qui était alors ministre responsable du Collège de l'Arctique et de la Société d'habitation du Nunavut, a publié le message suivant sur Facebook : «Toutes les vies comptent. Je ne fais que penser tout haut. Le mouvement BLM. Je me demande combien de femmes noires ont eu recours à un avortement, et à quelle étape de leur grossesse. Est-ce que ce ne sont pas aussi des vies?» La publication a immédiatement fait l'objet d'une vive condamnation.

Le premier ministre a révoqué les responsabilités ministérielles du député le jour suivant. Il faut toutefois l'adoption d'une motion par l'Assemblée pour éjecter un membre du conseil exécutif.

Représentant des «valeurs inuites»

Pour sa défense, M. Netser a avancé que ses propos sur l'avortement étaient fondés sur ses «valeurs inuites», citant par ailleurs, à plusieurs reprises, son droit à la liberté d'expression. «Je me suis prononcé au nom des bébés non nés à travers le Canada, qui ont été avortés, a-t-il notamment déclaré. [...] En tant qu'Inuits, nous attachons une grande importance à la vie, et ce, pour ceux qui vivent encore dans l'utérus, jusqu'à leur naissance, et jusqu'à ce qu'ils deviennent des ainés.»

Ces propos ont été mis en perspective par la ministre responsable du tribunal des droits de la personne et responsable de la condition féminine, Jeannie Ehaloak. «La Charte des droits et libertés du Canada [...] indique que "tous disposent de ces libertés fondamentales : la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, incluant la liberté de presse..." Ce droit ne peut être utilisé pour excuser des déclarations blessantes et discriminatoires contre un groupe racial, ethnique, de genre, de sexe, religieux, ou tout autre groupe distinct», a-t-elle souligné.

«Les Nunavois ont le droit de recevoir des services de leur gouvernement sans peur ou discrimination, a poursuivi Mme Ehaloak. Lorsqu'un ministre fait ce type de déclarations, ceci peut remettre en question l'impartialité du gouvernement quant à la prestation des services».

Une seule voix, celle du député de Netsilik, Emiliano Qirngnuq, s'est portée à la défense de Patterk Netser. «Je ne suis pas à l'aise avec [...] cette tentative d'éjection puisque, comme vous l'avez mentionné, nous disposons, au Canada, du droit à la liberté d'expression, a-t-il indiqué. En tant qu'Inuits, nous tentons de vivre librement. En tant que députés, nous représentons les Inuits et nos concitoyens, dans nos collectivités.»

«Nous devons nous fier à certaines bases, puisque ce sont nos ancêtres qui nous ont menés jusqu'ici, a-t-il ajouté. Nous devons nous rappeler que nous avons été guidés par leurs croyances profondes. Si nous avions suivi nos croyances profondes, nous n'en serions pas rendus là aujourd'hui.», de conclure M. Qirngnuq.

«Toutes les vies comptent»

Sur Facebook, le député s'est expliqué sur son recours à l'expression «All lives matter». Traduit en français par «toutes les vies comptent», ce slogan est généralement utilisé pour discréditer le mouvement «Black lives matter», en minimisant l'ampleur des injustices vécues par les personnes noires.

«Après avoir parlé à des amis proches qui font partie de la communauté noire, j'ai pu comprendre que l'expression "Toutes les vies comptent" a été employée pour discréditer la cause portée par la communauté noire [...], a expliqué M. Netser. Je n'ai certainement pas employé les termes "Toutes les vies comptent" dans ce contexte, et je n'aurais pas choisi ces mots si j'avais su qu'ils pouvaient être détournés dans une tentative de nier les luttes des mes frères et sœurs noirs.»

Démission de Malaiya Lucassie

La fille de Patterk Netser, Malaiya Lucassie, a pour sa part perdu sa place au conseil municipal d'Iqaluit pour avoir émis une réponse au commentaire de son père, sur Facebook. «Je pensais exactement la même chose ce matin. Pourquoi n'y a-t-il pas de mouvement pour les personnes autochtones?», a-t-elle écrit, en évoquant la marche pour le mouvement Black Lives Matter qui s'est tenue à Iqaluit cet été.

Elle a ensuite fait référence aux évènements entourant la mort de Joyce Echaquan, une femme atikamekw décédée à l'hôpital de Joliette, au Québec, après avoir subi des insultes et des propos racistes de la part du personnel soignant. «Toutes les vies comptent, a-t-elle écrit pour conclure son commentaire. Pourquoi ne pas agir pour tous, plutôt que de s'en tenir au mouvement Black Lives Matter?»

Malgré qu'elle ait présenté ses excuses sur les réseaux sociaux au lendemain de ces publications, le conseil municipal d'Iqaluit l'a contrainte à présenter sa démission. La motion qui a été adoptée à l'unanimité par les membres du conseil, y compris Mme Lucassie.

Les mots et la nécessité de l’inconfort

Force est de constater que le débat autour des moyens à employer pour lutter contre le racisme et l’exclusion qui fait rage en ce moment à l’Université d’Ottawa et dans la société canadienne est à la fois éthique, professionnel et, oui, personnel. Pour bien comprendre les prises de position de chacun, on ne peut faire fi de l’importance du dernier, lequel oriente souvent nos prises de position. Nourri par un désir brulant de sortir de l’impasse actuelle, je vous propose ce billet au «je» pour expliquer les origines de mes convictions.

Joël Beddows, professeur au Département de théâtre, Université d’Ottawa



Joël Beddows est directeur artistique du Théâtre français de Toronto et professeur au Département de théâtre de l’Université d’Ottawa. (Crédit : Maude Chauvin)

J’ai passé mon enfance à avoir peur. Je savais que j’étais gai. La société de l’époque me disait que mon orientation sexuelle était un mal sans nom.

Avec le temps, j’ai compris qu’il existait un danger latent, mais omniprésent. De me poser la question quant à mon orientation voudrait dire qu’il faudrait confronter un malaise, le leur, possiblement par mon élimination.

En entendant l’histoire du tristement célèbre Matthew Shepard des années plus tard, j’ai compris à quel point elle aurait pu être aussi la mienne dans mon Nouvel-Ontario natal.

Je savais que les mots haineux comme «fif», «queer» et «tapette» ne servaient pas à décrire ma personne, mais étaient avant tout des armes et moyens pour assurer mon mutisme, voire mon invisibilité. J’ai pris mon trou.

Ainsi, j’ai passé mon adolescence à me cacher des autres et surtout, de moi-même.

Le travail obsessif et le succès scolaire étaient mes remparts contre un monde hostile. Il n’y avait que mon père à qui je pouvais presque tout dire. Presque. Lors d’une soirée où nous débattions de politique canadienne, il m’a traité de *faggot*.

Dépourvu d’arguments pour me contredire sur un point, un verre de trop dans le corps, il a cherché à m’humilier. Par instinct surement, je lui ai répondu : «*And*?» Silence. «*You must never, never, never tell anyone. You must never say out loud who you are*». Et il a quitté la pièce.

C’est à ce moment que j’ai compris qu’on peut aussi instrumentaliser la laideur pour d’autres fins. J’ai également compris le danger auquel on s’exposait dans un débat, entre autres, celui de l’humiliation, de l’abandon et du verdict sans appel du silence imposé. Je suis parti vers Ottawa en courant.

J’ai passé ma jeune vingtaine à tout remettre en question.

Lors de mes études de premier cycle à l’Université d’Ottawa, je suis devenu moniteur d’étage à la Résidence Leblanc. Comme tous les membres de l’équipe, je devais aider à organiser une soirée-bénéfice pour appuyer les Grands Frères et Les Grandes Sœurs d’Ottawa.

J’ai indiqué mon désaccord quant au choix de la charité puisqu’à l’époque, il était impossible d’être Grand Frère et gai. Avec d’autres, j’ai demandé une réunion pour discuter de la question. Non seulement la direction nous a annoncé que nous devions participer à l’activité, mais que, dans le cas contraire, on allait nous remercier de nos services et que nous devrions en conséquence quitter nos chambres.

Le débat n’a pas eu lieu. On ne m’a même pas donné la chance de convaincre les autres, de faire appel à leur empathie, d’expliquer mon argumentaire. C’est à ce moment que j’ai appris qu’il y a toujours un prix à payer quand on milite, car il était réellement possible que je me retrouve dans la rue.

À la fin de mes études, je vivais une crise existentielle : à quoi ça sert d’exister si on n’a pas le droit de se nommer; si les «mots» peuvent faire aussi mal; si les débats autour de sujets difficiles ont moins d’importance qu’une paix oppressante?

Que ce soit par le danger corporel imminent, par l’humiliation, par le refus du débat, on m’a dit de mille façons que les mots, les idées et les débats étaient dangereux.

Soit.

Ils sont dangereux.

Et après?

J’ai cherché désespérément une porte de sortie à ce cul-de-sac.

J’ai trouvé l’art et le savoir.

Pour le meilleur ou pour le pire, ni l’un ni l’autre n’était — ou n’est aujourd’hui — un *safe space*.

À travers l’art et le savoir, la mise en cause des idées reçues et des clichés, la quête de nommer les choses même quand ça fait mal, le débat autour de tout encore et encore et encore comme moyens pour changer le monde, m’ont sauvé.

L’art et le savoir m’ont permis de comprendre les origines de la violence que les autres me faisaient à travers les mots. L’art et le savoir m’ont permis de nommer la souffrance de mon père et son incapacité à dire qu’il m’aimait, malgré tout. L’art et le savoir m’ont permis de cerner le fonctionnement de la censure et les dangers de l’intransigeance si on veut vraiment faire avancer une cause.

Je ne peux nommer tous les professeurs ou les mentors qui ont marqué ces parcours, mais ils étaient empathiques, ouverts d’esprit et, surtout, engagés — parfois explicitement, mais toujours implicitement — dans la cause de construire un monde meilleur avec et pour nous.

Les vrais professeurs, largement la majorité, sont des pédagogues qui veulent allumer les feux du savoir chez les apprenants; et parfois il faut passer par la Laideur pour nommer la Beauté.

Ils ont utilisé les mots «fif», «queer» et «tapette», mais je comprenais très bien la différence entre leur désir d’élucider des phénomènes allant de l’histoire du mariage en Occident jusqu’au théâtre gai québécois, et l’emploi de ces mêmes mots pour propager la haine et l’intolérance.

Ce trajet était et demeure à tout moment inconfortable. Avant l’âge de 25 ans, je me suis fait battre quatre fois. Je ne peux compter le nombre de fois où je me suis fait appeler *faggot*, même tout récemment en tenant la main de mon mari dans la rue. Ce trajet était à tout moment inconfortable.

Mais le danger et l’inconfort sont les prix à payer pour confronter bien pire : le silence, l’oubli et le dogmatisme.

Je trouve qu’en ce moment, partout autour de moi à l’Université d’Ottawa, il y a trop de bruits, mais vraiment des bruits inutiles; trop de mauvaise foi; trop de menaces; trop de gens qui se braquent; trop de gens ont des avis sans avoir pris le temps de lire notre lettre ou sans pouvoir la lire puisqu’ils ne parlent pas le français.

J’ai honte de faire partie d’une communauté universitaire qui a si mal géré un débat si important : nos leadeurs ont des comptes à rendre. J’ai honte de voir comment certains ont si vite abandonné les principes mêmes qui définissent une université au nom d’un apaisement contreproductif.

En fin de compte, le plus important demeure ceci : le mot «Nègre» ne mérite que deux choses, soit notre répugnance et notre regard critique.

Les signataires de notre lettre reconnaissent et déplorent l’existence du racisme systémique en milieu universitaire. Or, ils croient tout autant qu’il est important de le combattre avec rigueur et méthode. D’où l’importance des mots qui portent en eux des souvenirs personnels et collectifs traumatisants, certes, mais aussi les indices et les outils pour refaire ce monde.

Que ce soit le mot «tapette», «plotte» ou, oui, «Nègre», ils sont laids. Ils dérangent. Mais il faut impérativement les étudier, les analyser, les problématiser et, pour ce faire, les dire. C’est ainsi qu’il sera possible de dénoncer, de militer, de s’engager à bâtir un monde plus juste et équitable en rappelant leur force et leur laideur.

De ne pas les prononcer leur confère un pouvoir absolu; et l’absolutisme est l’ennemi de la réflexion, de la civilisation et, surtout, du changement. Et il faut que ça change!

Depuis le début de cette crise, je pense sans cesse à la philosophe Simone Weil, qui rappelait très justement : «Ne réagissez jamais à un mal de manière à l’augmenter.»

D’interdire la prononciation du mot fait exactement ça. Si la cause est bonne, la stratégie ne l’est pas.

Il faut être empathique envers toutes celles et tous ceux qui ont subi la douleur de l’attaque physique et verbale. Ce sont les maisons de nos concitoyens noirs et autochtones qui brulent en ce moment et il est normal pour une société civilisée de prioriser les plus souffrants.

Tous mes amis noirs ont peur pour la vie de leurs enfants, surtout leurs fils. Ils ont raison. Il n’en demeure pas moins que le débat actuel autour de l’utilisation d’un mot nous distrait du vrai travail : des gestes concrets visant l’intégration communautaire; la lutte contre la pauvreté; l’accès à l’emploi et à la justice; la sécurité publique; et j’en passe.

Et l’université — le haut lieu de création et de réflexion dans notre société — est l’endroit tout désigné pour bien gérer ce processus; et les débats; et le développement des actions pour déconstruire les systèmes oppressants en place.

Voilà le vrai défi à relever.

Vivons cet inconfort ensemble, professeurs et étudiants, car il y a toujours possibilité de dépasser nos oppressions et de viser un renouveau sociétal. Dans l’inconfort, il y a la nécessité d’écouter pour avancer. Ce ne sera pas facile, mais c’est essentiel au bienêtre collectif.

Je persiste à croire que cela demeure possible. Peut-être parce que mon père s’est excusé des années plus tard. Il était sincère.

«*I am proud that you are a fag, because fags changed the world.*»

«*Thanks dad. It’s both a pain and a joy to be a fag, but it’s who I am.*»

C’était le début d’une première vraie conversation entre un père et un fils.

Les opinions de l’auteur ne reflètent pas nécessairement celles de Francopresse.



« Ma couleur francophone », un thème politisé

Du 1er au 7 novembre, la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, avec le soutien local du Réseau en immigration francophone des TNO, organise une semaine d'activités, virtuelles ou non.

Cécile Antoine-Meyzonnade

De la levée du drapeau francoténois, à l'atelier de cuisine marocaine, en passant par une activité d'afrocardio, les organismes des TNO se sont creusé les méninges pour mener à bien la Semaine nationale de l'immigration francophone.

Pendant sept jours, du 1er au 7 novembre, l'ensemble des communautés francophones du Canada propose diverses activités afin de réunir les immigrants francophones.

Mais quel est l'objectif d'une telle semaine ? De manière globale, le but est de rassembler et de faire converser les francophones autour de différentes thématiques et activités. De connaitre d'autres cultures, dont découle pourtant la même langue, et ainsi « faire des ponts entre les cultures », précise la coordinatrice locale du Réseau en immigration francophone (RIFTNO), Annick Théberge.

En 2020, la thématique retenue par la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada est évocatrice : « Ma couleur francophone ». Ce choix est directement lié à l'actualité de ces derniers mois. « Ça a été inspiré par ce qui est arrivé à George Floyd aux États-Unis, et les divers évènements de discriminations raciales qui ont eu lieus dernièrement, au niveau des groupes racisés comme les personnes noires ou pour les Autochtones », détaille Annick Théberge.

Selon cette dernière, c'est la première fois qu'un thème aussi politisé est choisi pour cet évènement annuel.

« C'est vraiment d'avoir l'occasion d'ouvrir le dialogue sur la réalité du racisme systémique que beaucoup d'immigrants, et d'autres groupes ciblés, comme les Autochtones, vivent », précise Annick Théberge. Dialoguer et se questionner : « Existe-t-il ici aussi ce racisme systémique ? », interroge-t-elle.

Lorsqu'on parcourt le calendrier des activités 2020, seul un atelier sur la dizaine présente traite du sujet : « Panel virtuel pancanadien sur la discrimination raciale : Parlons franchement ». Cet échange, prévu le dernier jour de la Semaine, est mené conjointement sur une plateforme virtuelle par des organismes de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard et des TNO.

Rassembler

Chaque organisme a le loisir et la liberté d'organiser l'atelier qu'il désire, tant que celui-ci est « rassembleur ». « C'est eux qui proposent et organisent les activités, explique la coordinatrice. Ils ont une grande liberté, mais […] ils doivent s'adresser aux francophones et francophiles, immigrants ou non. »

Annick Théberge ajoute également que l'idéal est d'attirer les anglophones pour que ceux-ci soient inclus dans la culture francophone.

Par ailleurs, il est important de noter que ces quelques jours ne sont en aucun cas un lieu pour avoir des renseignements sur l'immigration en tant que telle : « C'est moins de soulever les enjeux et les problématiques » liés à la francophonie.

L'année passée, la Semaine de l'immigration francophone comprenait 14 activités présentées par 13 membres et partenaires et avait rassemblé 164 visiteurs.

Cette année, pandémie oblige, une moitié des ateliers est réalisée derrière les écrans, l'autre est soumise aux mesures sanitaires en vigueur. « Les activités en personne seront sur invitation ou inscription seulement, et en extérieur, pas plus de cinquante personnes seront autorisées », clarifie la coordinatrice.

Une partie des activités sera présentée de manière virtuelle, l'autre en personne, à Fort Smith, à Hay River et à Yellowknife.

Retrouvez le calendrier des activités de la semaine de l'immigration francophone en page 16 de ce numéro de L'Aquilon.

Résidence permanente

Bientôt des solutions à l'injustice des tests



Pour les nouveaux arrivants des trois territoires, la nécessité de passer des examens qui ne sont dispensés que dans les provinces du Sud constitue une barrière à l'atteinte de la résidence permanente. Et les embuches sont encore plus nombreuses pour les francophones. Or la donne est en train de changer.

Denis Lord

Les structures se mettent doucement en place aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon pour que les immigrants en processus d'acquisition de la résidence permanente puissent y passer des tests médicaux et linguistiques en français.

Ces examens sont obligatoires. Présentement, les immigrants qui résident dans les territoires canadiens doivent se rendre dans le Sud, à leurs frais, pour les passer.

« L'Agence de Santé et de Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest a accepté de travailler à mettre en place des examens médicaux dans les deux langues [anglais et français] », annonce le directeur général du Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO), François Afane. Il y aura donc bientôt à Yellowknife un médecin désigné approuvé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Ce progrès est le résultat de longues conversations entre le gouvernement ténois et le Yellowknife Immigration Partnership, de dire M. Afane, qui souligne le leadeurship de la directrice générale de la Fédération franco-ténoise, Linda Bussey, dans ce dossier.

Des tests linguistiques

Ce sont des compagnies privées, sous-traitées par le ministère de l'Immigration, qui dispensent les tests de compétence linguistique. Le Collège Aurora a déjà été l'hôte, sur une base ponctuelle, des tests en anglais de la compagnie Paragon.

Le Collège nordique francophone, qui offre déjà une gamme étendue de programmes de langue, serait sur le point de signer une entente avec Paragon afin de pouvoir offrir les tests de façon régulière à Yellowknife. À cet effet, le collège a reçu du financement du gouvernement des TNO pour l'acquisition de matériel informatique.

« Ça fait six mois qu'on travaille avec la compagnie, de dire la directrice générale du Collège nordique, Josée Clermont. Ils ont des critères très rigoureux pour qu'on puisse devenir un centre d'évaluation. Ça va de la formation du personnel à la grandeur de la salle, l'équipement… »

Si tout se déroule comme prévu, le collège pourra dispenser des tests d'anglais dès décembre. Le CNF, qui estime qu'environ 70 immigrants passeront des tests linguistiques chaque année, est présentement en pourparlers avec une société qui administre les tests de français. Selon Mme Clermont le processus d'accréditation pour dispenser les tests de français serait plus simple.

« Ce sera très facile, assure Mme Clermont. […] Si la demande est là, nous devrions être en mesure de l'offrir [le test de français] en mars 2021. »

Le fait d'avoir déjà l'équipement pour les tests en anglais, dit-elle, facilitera l'accréditation pour le français.

Au Yukon

Au Yukon, les immigrants qui tentent d'obtenir la résidence permanente n'ont accès qu'aux tests d'anglais, à l'Université du Yukon.

« La plupart des gens [qui veulent le passer en français] vont en Colombie-Britannique, affirme Jeanne Brais-Chaput, agente d'immigration à l'Association franco-yukonnaise (AFY). Ils payent de leur poche. »

L'AFY a longtemps demandé, sans succès, que les examens puissent se faire en ligne. Toutefois, selon certaines sources, l'organisme pourrait annoncer dès la semaine prochaine que les tests de français pourront désormais se faire à Whitehorse.

Quant aux examens médicaux, ils peuvent se faire dans la capitale, mais en anglais seulement.

Au Nunavut

Au Nunavut, on est encore loin des progrès anticipés dans les deux autres territoires. Que ce soit pour l'anglais ou pour le français, les immigrants en processus de résidence permanente doivent se rendre dans le Sud pour passer le test, généralement à Montréal ou à Ottawa. Et la situation ne semble pas être sur le point de changer, observe le directeur général de Carrefour Nunavut, Francis Essebou.

« Le problème ici, analyse M. Essebou, c'est qu'il n'y a pas de programme d'immigration. Ça démotive les gens. »

Le dossier, rappelle-t-il, était d'abord sous la responsabilité du premier ministre et fait maintenant partie du cahier de charges du ministère des Services à la famille.

« Ce n'est pas évident que le gouvernement mette de l'avant ce genre de choses [les tests linguistiques], alors qu'il n'a même pas de programmes pour les immigrants » avance. M. Essebou.

À l'heure qu'il est, M. Essebou ignore toujours si le Sommet de l'immigration nordique, qui devait se tenir à Iqaluit début décembre, aura lieu. Si c'est le cas, il compte y partager ses doléances sur les manques à gagner.

Des couts

Amin Kessab, un informaticien de Yellowknife de citoyenneté française, a dû se déplacer dans le Sud en aout dernier pour passer ses tests linguistiques, sous peine de perdre son droit de travailler et de demeurer au Canada.

Il calcule avoir déboursé 1220 $ pour un billet d'avion, l'hébergement et les examens. Il considère « très frustrant » d'avoir eu à dépenser tout cet argent. S'il avait habité dans une province du Sud, le processus aurait beaucoup moins onéreux.

À Vancouver, il a choisi de passer les tests d'anglais. « C'est plus facile pour l'orthographe et la conjugaison », concède-t-il.

Pendant la quarantaine obligatoire, à son retour aux TNO, il a pu faire du télétravail à domicile. Il considère que son patron s'est montré « très compréhensif » envers lui.

Des impacts multiples

Pour François Afane, l'obligation de sortir des TNO pour passer les examens nécessaires à l'obtention de la résidence permanente a de nombreuses conséquences, tant au plan collectif qu'individuel. « Ça a un impact énorme sur la capacité à retenir les immigrants, affirme-t-il. Certains s'en vont. Or, selon une règle de marketing, un client insatisfait t'en fait perdre cinq. Le bouche-à-oreille est très fort chez les immigrants. »

Cette perte de population immigrante, corroborée par deux autres intervenants, a également un impact sur le montant des transferts fédéraux que reçoit le gouvernement des TNO pour chaque citoyen ténois, observe M. Afane.

Enfin, alors que les employés ne sont pas toujours remplacés durant leur séjour à l'extérieur et durant la période de quarantaine, le directeur du CDÉTNO déplore en outre un impact sur la productivité.

M. Afane évalue à « plusieurs dizaines par année, anglophones et francophones confondus » le nombre d'immigrants appelés à se déplacer dans le Sud pour y passer des tests. Une expérience qu'ils doivent parfois répéter, puisque le taux d'échec est élevé. « Souvent, les gens échouent », constate M. Afane, qui considère qu'il faudrait réaliser étude approfondie des conséquences de cette problématique particulière aux territoires.



Les examens de français pourraient être offerts au Collège nordique francophone dès mars 2021 (Crédit photo : Batiste Foisy)

Ils enrichissent notre communauté



L'immigration, un mot et plusieurs visages. Francophone d'origine ou d'adoption, de première ou de deuxième génération, nouvel arrivant ou ici depuis tout le temps, *L'Aquilon* vous propose de découvrir différents profils d'immigrants établis aux TNO.



Lucero Hernández

« C'est un de mes objectifs d'être citoyenne »

De nationalité mexicaine, Lucero Hernández s'est installée en 2018 avec son conjoint québécois à Yellowknife à la suite de l'obtention d'un poste d'enseignante. C'est après quatre années de démarches administratives intenses qu'elle a réussi à obtenir son statut de résidente permanente. Aujourd'hui désormais, « c'est un de mes objectifs d'être citoyenne », confie-t-elle.

Si cette dernière n'est pas francophone d'origine, elle vit désormais essentiellement en français.

Être immigrante, c'est vivre loin de ses racines, surtout dans le contexte de la pandémie. « Ça me fait beaucoup de peine, explique-t-elle. La technologie aide, et être avec mon mari aussi, mais je suis quand même isolée. »

Si elle devait recommencer le processus, elle le referait sans hésiter. « Je ne regrette rien parce que j'ai un amour pour le Canada, et surtout pour mon mari. »



Bryan Tuyishime

« Ma véritable maison »

Bryan Tuyishime est né au Rwanda, de parents rwandais. C'est à ses 18 mois que lui et sa famille traversent l'Atlantique pour s'installer au Canada. Ils déménagent alors qu'il est âgé de 9 ans aux Territoires du Nord-Ouest. S'il n'est pas né ici, il ne se sent pour autant pas immigrant. La question de l'immigration semble être quelque chose de lointain, une autre vie, pour ce. Il a d'ailleurs la citoyenneté canadienne comme le reste de sa famille, bien établie à Yellowknife. « Ici, c'est ma véritable maison, détaille-t-il. Mon chez-moi. »

L'immigration, « c'est quelque chose dont on parle surtout avec mon grand frère. » Dans sa famille, il parle essentiellement le français, qu'il qualifie d'« héritage », alors qu'il travaille le plus souvent en anglais.

Benoît Kalonji

« Une occasion à saisir »

Il y a un an, le 21 octobre 2019, Benoit Kalonji est arrivé au TNO, en provenance de la République démocratique du Congo, pour rejoindre son épouse. Sept ans de vie durant lesquels le couple était séparé par plus de 12 000 km. Aujourd'hui, après un processus « long et couteux », selon ses mots, il est désormais résident permanent.

Pour lui, être immigrant, « c'est avoir des opportunités pour aller mieux », mais également, renoncer à un quotidien réconfortant et un climat plus chaleureux. « C'était une occasion à saisir, mais mon pays me manque beaucoup », confie-t-il.

« Je suis venu pour essayer de faire ce que je ne peux pas faire dans mon pays. » À Yellowknife, il travaille dans un service d'entretien à l'hôpital, mais il espère prochainement trouver un emploi dans son « milieu naturel », la poste, métier qu'il a exercé 20 ans dans son pays d'origine. Retourner au Congo-Kinshasa, Benoit Kalonji l'imagine comme visiteur dans quelques années, et peut-être un jour, comme retraité.





Parcours d'immigrant

Édouard, 37 ans, vient de Normandie. Après avoir travaillé en France quelques années il a décidé de voyager, d'abord en Australie via un Permis Vacances Travail, puis en Chine où il est resté 8 ans. Enfin, après 6 mois en Amérique du Sud il est arrivé à Yellowknife avec son PVT en 2019.

« J'ai trouvé du travail assez rapidement. J'ai commencé par travailler dans un chenil où j'étais assistant manager. J'adore les animaux et j'étais content de travailler là-bas pendant 6 mois. Ensuite, j'ai eu l'opportunité de trouver un travail avec le gouvernement des TNO. »

Défis rencontrés :

« **Le coût de la vie est élevé** : c'est dur de trouver une chambre à moins de 900 $, et faire ses courses coûte cher, mais les salaires compensent largement ces surcoûts.
Par ailleurs évidemment **il fait froid l'hiver**, mais ce n'est pas insupportable : j'allais au travail à vélo en plein hiver jusqu'à -35°. Si on est bien équipé, c'est tout à fait faisable. »

L'accueil des habitants ténois :

« **Les ténois sont hyper accueillants**, j'ai été invité à faire des tours en bateau, aller pêcher ou faire des barbecues chez des gens que je venais à peine de rencontrer. »

Coup de coeur :

« **J'ai un travail super intéressant.** Je n'avais jamais travaillé pour une administration auparavant, et pourtant j'ai obtenu un travail pour le gouvernement du Territoire. Les opportunités sont réelles et nombreuses, et les employeurs n'hésitent pas à faire confiance aux nouveaux immigrants.
Mais mon vrai coup de cœur ici c'est **la nature**. En un an, j'ai déjà réalisé tout ce dont je rêvais étant gamin : voir des aurores boréales, faire de la pêche sous la glace, du canoë, de la motoneige, du ski de fond, des raquettes, du traîneau à chiens, du camping sauvage. J'ai aussi vu des renards, des bisons, des ours… des animaux que l'on voit dans les reportages animaliers mais que je ne pensais pas avoir la chance de voir un jour de si près. »

Prochaine étape :

« À la fin de mon contrat, je compte aller en Équateur retrouver ma copine, puis en France voir ma famille. Je pense aussi faire la **demande de résidence permanente**, car je suis disposé à revenir aux TNO. C'est vraiment un coup de cœur. »

Petit message à ceux qui souhaitent immigrer :

« Je recommanderais aux gens de venir ici particulièrement si vous aimez la nature, l'aventure, la vie sauvage… C'est le point le plus important à mon avis pour aimer la vie ici. Pour moi c'est la réalisation d'un rêve d'enfance, et je n'ai aucun regret. »

Un second mandat du président Trump serait « catastrophique » pour le Canada

L'élection présidentielle du 3 novembre laisse présager un imbroglio électoral et une recrudescence de la violence politique d'extrême droite aux États-Unis. Un second mandat de Donald Trump pourrait exacerber l'incertitude des quatre dernières années sur les relations entre le Canada et les États-Unis.

Bruno Cournoyer Paquin — Francopresse

L'agrégateur de sondages fivethirtyeight. com évalue la probabilité d'une réélection de Donald Trump à la présidence des États-Unis à 12 %, contre 88 % pour son rival démocrate, Joe Biden.

« Les projections ne sont vraiment pas du tout dans ce sens-là [une réélection] depuis deux semaines au moins », selon Charles-Philippe David, président de l'Observatoire sur les États-Unis à la Chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM.

Tout n'est pas joué cependant selon Stephen Saideman, de l'École d'affaires internationales de l'Université Carleton : « Il y a une petite probabilité que Trump soit capable d'obtenir que la Cour suprême arrête le décompte des votes à un certain point. Et si ça se produisait, on pourrait avoir comme résultat une victoire [de Donald Trump]. »

La principale menace se trouve à l'intérieur

Si l'élection est contestée, selon Charles-Philippe David, il faut prendre au sérieux la menace de violence de la part de groupes d'extrême droite.

Il rappelle d'ailleurs que le président Trump a interpelé les *Proud boys* [un groupe de suprémacistes blancs, *NDLR*] lors du premier débat présidentiel, leur disant de se tenir prêts : « *Stand by and stand back* ».

« Donc oui, la menace est élevée, parce que le président des États-Unis les encourage à croire, les légitime en leur disant que leur action sera peut-être requise » dans l'élection présidentielle, ajoute Charles-Philippe David.

Le politologue Stephen Saideman évalue que le risque de violence organisée par des groupes d'extrême droite « approche 100 % », peu importe l'issue de l'élection.

« Je crois que vous allez voir des attaques sur les médias, que des manifestations deviendront violentes, qu'il y aura des actes terroristes à divers endroits. Il y aura de la violence, parce que peu importe comment Trump quitte la scène [politique], ses partisans s'impliqueront dans la violence. »

Pour Charles-Philippe David, les groupes suprémacistes blancs « représentent la principale menace terroriste aux États-Unis, alors que pendant des années et des années, on a fait croire aux gens que c'était les groupes terroristes islamistes qui étaient la plus grande menace pour les Américains. C'est faux, c'est complètement faux ! Ces groupes suprémacistes […] sont encouragés et alimentés par un discours "trumpien", effectivement, qui leur donne vraiment carte blanche pour agir. »

Des actes de violence pourraient survenir pendant la session *Lame duck*, la période qui s'étend entre l'élection présidentielle de novembre et l'inauguration du nouveau président, en janvier.

Stephen Saideman ajoute qu'une violence contenue aux États-Unis n'exclut pas des incidents isolés au Canada. « Il y a QAnon [un groupe conspirationniste d'extrême droite, *NDLR*] au Canada, il y a des suprémacistes blancs au Canada […], mais je ne crois pas qu'il se passe beaucoup de choses au Canada, et s'il y a des incidents, ce seront des cas isolés. »

Un second mandat « catastrophique »

Un second mandat de Donald Trump, selon Charles-Philippe David, « serait catastrophique pour les relations internationales ».

« Je pense qu'on assisterait à un recul définitif des relations internationales, un recul irrémédiable ; pour le système d'alliances, pour le système diplomatique, pour les démocraties, pour la survie des démocraties et pour le maintien d'une certaine sécurité, donc d'une stabilité, dans les rapports internationaux, notamment entre les grandes puissances », indique-t-il.

Pour Stephanie Golob, professeure au Département de sciences politiques de Baruch College, City University of New York, un second mandat de Donald Trump ramènerait « davantage de l'incertitude et de la volatilité que nous avons vues dans la première administration Trump. Donc la relation spéciale [entre le Canada et les États-Unis], les consultations, la diplomatie discrète, tout cela serait à jeter par la fenêtre. »

La position du Canada, dans l'éventualité où Donald Trump demeure au pouvoir en employant des moyens extralégaux, s'avèrerait délicate, selon Stephanie Golob, particulièrement en raison de l'interdépendance économique entre les deux pays.

De plus, ajoute-t-elle, il y a beaucoup de Canadiens qui vivent aux États-Unis, alors que beaucoup d'Américains pourraient vouloir quitter le pays si Donald Trump reste au pouvoir par des moyens non démocratiques.

Une éventualité qui placerait le Canada sera dans une position très inconfortable, fait remarquer Stephan Saideman.

« La politique étrangère des États-Unis va devenir plus hostile pour les intérêts canadiens parce que ce que Trump a fait dans les quatre dernières années va devenir plus intense dans les quatre prochaines années. Donc on devrait s'attendre à plus de guerres commerciales, plus de frictions […] ça voudra probablement dire la fin de l'OTAN », précise le professeur de l'École d'affaires internationales de l'Université Carleton.









Le père de l'Amundsen n'est plus

Louis Fortier (1953-2020) laisse un héritage durable pour la recherche arctique canadienne.

Nelly Guidici

Décédé le 4 octobre dernier, Louis Fortier a profondément marqué la recherche en Arctique. Directeur scientifique du Navire de Garde côtière Canadienne Amundsen de 2002 à 2020 et de l'Institut nordique du Québec depuis 2016, il s'est investi passionnément dans les études nordiques pour lesquelles il a contribué d'une manière fondamentale au décloisonnement.

« Je dirai d'entrée de jeu que le brise-glace NGCC Amundsen a joué un rôle essentiel dans la relance de la recherche arctique de haut calibre et Louis a été l'instigateur, dès le départ, de ce projet », indique le directeur de l'Institut nordique du Québec, Jean-Eric Tremblay, qui a succédé à M. Fortier en juillet 2020.

Visionnaire dans son approche de la recherche en Arctique, M. Fortier souhaitait regrouper une équipe multidisciplinaire sur le navire afin que plusieurs champs de recherche collaborent. C'est notamment M. Fortier qui a proposé à la Garde côtière de convertir en laboratoire le navire qui était destiné à la casse.

L'essentiel des fonds nécessaires à la transformation du brise-glace en base scientifique a été fourni par la Fondation canadienne pour l'innovation en 2002 et la livraison a eu lieu en 2003 juste avant le début d'une première expédition en mer de Beaufort.

Aujourd'hui équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie, le brise-glace accueille chaque été, une quarantaine de scientifiques qui, de façon conjointe, s'attèlent notamment à la question des changements climatiques.

« L'Amundsen est une ruche avec des scientifiques, des chercheurs et des étudiants issus de différents domaines d'expertise, mais qui les mettent en commun pour s'attaquer aux questions complexes du Nord », précise M. Tremblay, pour qui le brise-glace est tout à fait unique en son genre, au Canada.



Keith Levesque-ArcticNet

Louis Fortier était un pionnier de la recherche en Arctique et a permis de transformer le brise-glace NGCC Amundsen en navire équipé de matériel scientifique de pointe. Malgré sa disparition récente, sa vision et son enthousiasme restent très présents parmi la communauté scientifique.

Porteur du projet de l'Institut nordique du Québec

Créé en 2014, l'Institut nordique du Québec permet de regrouper et de croiser les expertises scientifiques, en partenariat avec les collectivités nordiques.

M. Fortier considérait l'Arctique et le nord du Québec comme « les nouvelles frontières de la recherche, de l'innovation sociale et du développement économique », car ces régions stratégiques sont en pleine mutation, selon lui.

« Louis était porteur de cet institut et au fil des ans il a créé des réseaux nombreux de recherche pour des projets dans l'Arctique, mais aussi pour des projets d'envergure comme ArcticNet (réseau de centres d'excellence du Canada qui réunit scientifiques et ingénieurs) », indique M. Tremblay.

Une vision à long terme

Par ses nombreuses initiatives et projets qui ont permis à plusieurs domaines des sciences de collaborer dans le contexte du réchauffement climatique en Arctique, M. Fortier a toujours cherché à penser autrement les enjeux qui se jouent dans le Nord.

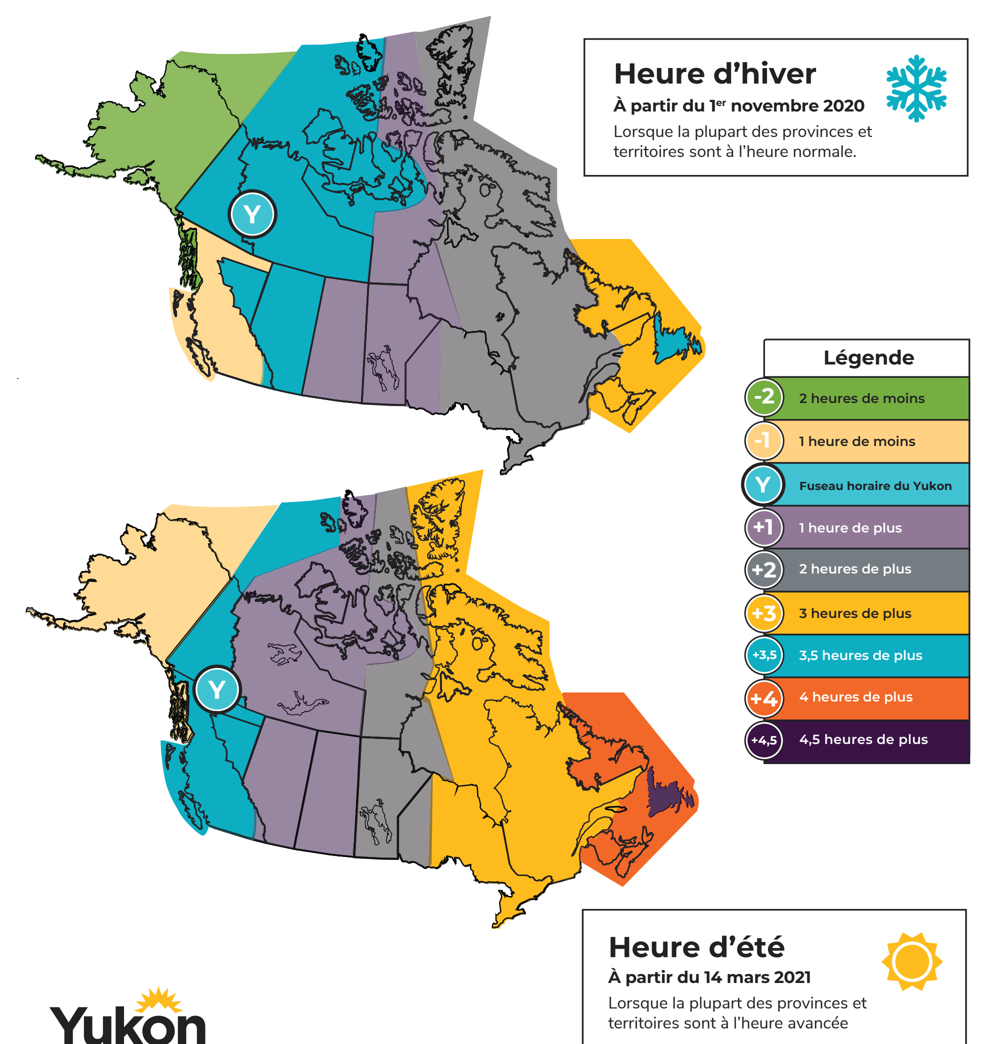
M. Fortier était souvent en avance sur son temps, et les nombreux étudiants qui l'ont côtoyé à l'université Laval où il était aussi professeur au département de biologie, ont été influencés par son approche de la recherche en Arctique.

« De façon indirecte Louis a contribué à former de nombreux étudiants qui sont aujourd'hui la relève, mais il a eu un impact majeur sur ses collègues aussi », pense M. Tremblay.

Communicateur hors pair qui savait vulgariser la recherche arctique, M. Fortier aimait sortir des cadres établis et découvrir de nouveaux territoires, « son côté explorateur trouvait un écho dans l'Arctique qui demeurait, comme il disait, le dernier territoire inexploré ».

Pour déchifrer le casse-tête de l'heure du Yukon

Alors que l'Amérique du Nord retourne à l'heure normale dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, le Yukon fait bande à part dans le Nord canadien.



Au terme de consultations qui ont montré un vif intérêt des Yukonais pour la fin du changement d'heure, le territoire a officiellement adopté au printemps dernier l'heure avancée du Pacifique permanente.

Un sondage en ligne répondu par près de 5000 résidents a obtenu un appui de 93 % en faveur de la fin du changement d'heure. Une loi reflétant ce choix a été adoptée en mars 2020.

C'est donc dire que, pour les six prochains mois, le Yukon se trouvera à la même heure que les Territoires du Nord-Ouest et que l'Alberta, deux heures plus tard que l'ile de Baffin, mais une heure plus tôt que la Colombie-Britannique. Et Whitehorse aura deux heures de différence avec Juneau, dans l'Alaska voisin.

Au passage à l'heure d'été, le Yukon se trouvera à nouveau à l' heure de la Colombie-Britannique, une heure plus tôt qu'aux TNO et une heure plus tard que l'Alaska.

Vous suivez ? Très bien. Maintenant, considérez la Saskatchewan, qui n'ayant jamais adopté le changement d'heure, demeure, elle, toujours à l'heure normale.

Donc, peu importe le moment de l'année, Whitehorse conservera désormais toujours une heure de différence avec Regina avec laquelle elle avait, avant ce changement, deux heures de différence en hiver.

Effet sur les appareils électroniques

La modification pourrait, par ailleurs, avoir certaines répercussions sur l'heure affichée sur les téléphones portables des Yukonais, voire sur les systèmes d'automation des entreprises.

Bien que le gouvernement ait entrepris des démarches auprès des grandes entreprises de télécommunications pour signaler sa nouvelle préférence, il n'est pas exclu que certains appareils continuent de changer l'heure.

Le gouvernement du Yukon recommande aux résidents d'effectuer les mises à jour du système d'exploitation de leurs appareils. Si cela ne fonctionne pas, on peut également régler son appareil sur l'heure de l'Arizona.

Pas facile d'être pionnier.

(Infographie : Gouvernement du Yukon)

La dévoration, un roman-feuilleton de Xavier Lord-Giroux

Résumé : Alors que Thomas frôle la mort sur le Grand lac des Esclaves, Pierre apprivoise une vie solitaire à Yellowknife où il vient de s'établir.



(Crédit photo : Xavier Lord-Giroux)

Première neige

«Bonne soirée, Pierre!»

Il est 16 h 30. Tous les jours, à 16 h 30 tapantes, ma collègue Alice est la première à sortir du bureau. Je lui lance à mon tour un «Bonne soirée» alors que je vois son capuchon couronné d'une fourrure blanche disparaitre derrière la porte de sortie.

De petits flocons tombent sur Yellowknife, comme si quelqu'un secouait du sucre en poudre au-dessus de nos têtes. L'hiver est arrivé le à l'Action de grâce, le mercure flâne dans le négatif depuis. Sur l'avenue Franklin, je vois Alice et son capuchon blanc marcher au loin. Elle demeure elle aussi dans le Domaine des Dieux, alors je la suis.

Le vrombissement des camions gronde sur l'avenue. L'un d'entre eux barrit en passant à vive allure à côté de moi en m'aspergeant le visage d'un cocktail de poussière, de neige et de roche. Des taches d'urine décorent la base enneigée des parcomètres. Sont-elles humaines ou animales? Un peu des deux, j'imagine. Ça me répugne.

Près du dépanneur où deux doigts gigantesques se frôlent sur une murale, pastiche de La Création d'Adam de Michel-Ange, je vire à droite. Alice est déjà au sommet des escaliers de bois qui lient l'avenue au stationnement du complexe d'habitation. Une fois en haut à mon tour, Alice a disparu. Content d'avoir laissé les saletés de la rue derrière, je marche seul entre les gros cubes d'habitation du Domaine jusqu'au mien, contemplant la fraicheur et la pureté de la neige au sol. À deux pas de l'entrée du cube où se trouve mon unité, je remarque de petites traces laissées dans la neige par un animal. Sans trop réfléchir, je les suis et elle me mène au bord de la pente abrupte qui descend vers le plateau boisé au mitan de la colline où trône le Domaine des Dieux. Une fine brise ballote les branches des grands et énigmatiques conifères qui s'y trouvent. Un corbeau est perché au sommet de l'un d'eux. Il émet un gloussement exquis qui résonne dans l'air. «C'était donc lui!», me dis-je en songeant au soir où j'ai entendu ce son dans les profondeurs de la nuit. C'était un corbeau? Je ne les connaissais que par leur cri strident, mais il faut croire qu'ils ont développé un langage distinct dans le Nord. D'autres corbeaux arrivent par les airs et s'agglutinent au bas de l'épinette où est perché le chanteur. Que font-ils? Je me souviens du soir où j'ai entendu le chant du corbeau pour la première fois, j'avais aperçu une petite flamme briller à cet endroit précis.

Pris de curiosité, je commence à descendre la pente pour aller examiner tout cela de plus près. J'avance prudemment un pied, puis l'autre, tâchant de trouver des cavités solides dans la dénivellation. Mais la neige gâte les choses. Oh non! Je sens mon pied droit perdre toute sa traction sur le roc et glisser tranquillement vers le bas. Je tente de replacer mon pied gauche afin d'avoir une meilleure prise, mais il glisse aussi. Accroupi, je cherche à utiliser mes mains pour stopper ma chute imminente, mais je me retrouve vite sur mon derrière à descendre malgré moi ce toboggan naturel.

Au bas, le groupe de corbeaux s'envole et se disperse pris de panique. Maudite maladresse! Je me relève en hâte et je tente, tant bien que mal, de les suivre. Je découvre un sentier qui semble faire la longueur du boisé. Je poursuis les corbeaux à la course pour ne pas les perdre. Les cubes d'habitation du Domaine sont immenses et dominent le haut de la colline à ma gauche. À ma droite, le quartier de maisons-bateaux parait entre les troncs des arbres. Le boisé s'ouvre alors sur le flanc dégarni de la colline. On dirait presque un paysage lunaire ou le roc ondule vers le bas d'un cratère. Les corbeaux se sont volatilisés. Battu, je m'arrête pour reprendre mon souffle.

«Bon, je fais quoi maintenant?». Je lance cette question dans le vide, comme si la nature allait me proposer un plan pour remonter chez moi.

«Salut»

Je me retourne vivement et je constate qu'un homme encapuchonné s'avance vers moi. Je rétorque un «Salut», ne sachant toujours pas à qui j'ai affaire. Il porte des souliers de bureau, ça le rend moins menaçant. L'homme retire son capuchon. Ses cheveux noirs comme la nuit, peignés à l'undercut et légèrement plaqués vers le côté droit de sa tête me semblent familiers; son teint mordoré aussi.

«Je suis Carl. On s'était rencontré il y a quelques semaines. Toi, c'est Pierre? C'est ça».

Il connait mon nom! J'avais complètement oublié le sien. Pourtant, je me souviens très bien de lui et de notre rencontre. Il m'avait aidé à soutenir cette femme en état d'ébriété.

«Oui, c'est ça. C'est moi. Haha».

Ce rire n'était pas nécessaire. J'ai l'air tata.

En continuant de s'approcher, il me demande : «Qu'est-ce que tu fais ici?»

«Je sais pas trop. J'ai suivi des corbeaux.»

«T'es tombé?»

«Oui, mais je suis correct.»

«T'as de la neige partout sur toi». En me disant cela, Carl époussette les flocons sur mon manteau dans un geste qui n'est pas sans rappeler celui de Luc sur Sophie dans La guerre des tuques.

Pour anesthésier mes sentiments, je poursuis : «Eum, qu'est-ce que tu fais ici?»

«Je me promène.» Il me cache quelque chose, j'en suis certain. «Tu vis ici?» Je pointe le Domaine.

«Non. Toi?» «Oui.»

Silence. Tolérant mal les malaises, je prépare ma phrase de sortie. Mais Carl est plus rapide. «J'allais prendre un verre, tu veux venir?» C'est la première invitation qu'on me fait depuis le jour de mon arrivée. Depuis que Thomas est parti. J'accepte.



Valérie Leclerc
valerie.leclerctra@gmail.com
867-688-1440



publireportage

Service thérapeutique pour les petits clients de Yellowknife

Votre enfant ou un de vos proches souffre d'insatisfaction et aurait besoin de consulter un thérapeute en relation d'aide ? Un nouveau service sera bientôt à votre disposition et à celle de la communauté franco-ténoise grâce Valérie Leclerc, future thérapeute en relation d'aide par l'ANDC md. La résidente de Yellowknife offrira à partir de juin 2021 ses services aux enfants et adolescents de la région.

« [La thérapie] en relation d'aide par l'ANDC (approche non directive créatrice) est une approche qui a été créée par Colette Portelance en 1985. C'est une école très connue au Québec, en France [et qui] a trait à la relation humaine », explique d'entrée de jeu Valérie.

Lorsqu'on opte pour la relation d'aide par l'ANDC, on opte pour une approche non directive centrée sur l'écoute du vécu du client. Le rôle du thérapeute n'est pas de transmettre des instructions à son client, mais plutôt d'entendre le vécu de ce dernier et de lui apporter une écoute empathique.

« [Avec les enfants] je travaille beaucoup par le jeu, les toutous et les cartes projectives pour ceux qui sont plus visuels. À l'occasion, il faut créer une forme d'animation avec les enfants pour les amener à parler de leur vécu », ajoute-t-elle.

En ce sens, on peut dire de la thérapie en relation d'aide par l'ANDC qu'elle est fondée sur une approche humaniste.

L'intérêt de Valérie Leclerc pour la thérapie en relation d'aide par l'ANDC est intimement lié à son propre cheminement existentiel. Une dépression majeure qu'elle aura vécue à l'âge de 17 ans la conduira à la recherche de la connaissance de soi au fil de divers voyages et de plusieurs études. C'est finalement la rencontre avec une thérapeute professionnelle en relation d'aide qui la dirigera vers ce domaine.

« Le processus que je fais avec mes clients, je l'ai fait moi aussi. Dans notre approche, le thérapeute doit se connaitre afin de pouvoir être sensible à ce que l'autre vit. Pour aider l'autre, ça commence toujours par un travail sur soi », résume la thérapeute.

Par la suite, elle prendra connaissance du travail accompli par le CRAM (Centre de relation d'aide de Montréal) et de la thérapie en relation d'aide par l'ANDC qui est proposée.

« Cela a changé ma vie. J'ai beaucoup de respect pour Colette Portelance », ajoute Valérie.

Si le service offert par Valérie Leclerc est principalement dédié à la communauté francophone, les anglophones pourront également s'en prévaloir au besoin. Malgré la distanciation physique qui est de mise actuellement, plusieurs thérapeutes relationnelles poursuivent tout de même leur pratique par vidéoconférence.

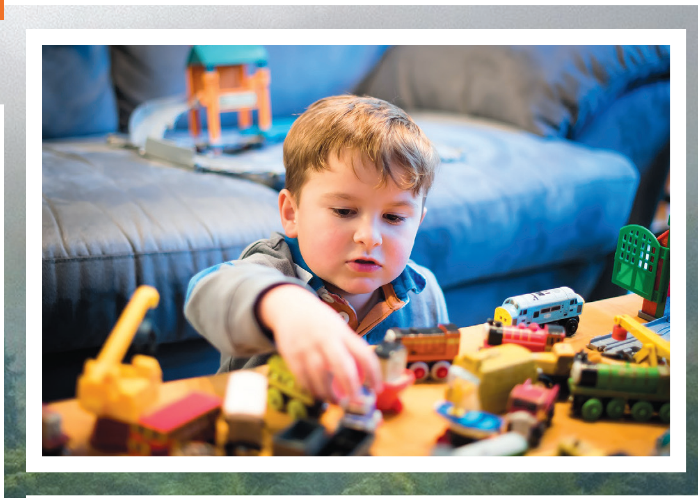
« Je suis vraiment fière d'apporter ce service à Yellowknife. Selon ma denière connaissance [de l'offre disponible], il n'y avait pas de service de thérapie offert en français pour les enfants », explique Valérie.

Profitant de l'environnement naturel de la région, Valérie Leclerc caresse également le projet d'offrir ses services de thérapie à l'extérieur, en pleine nature.

« C'est mon rêve d'avoir une cabine très simple, avec un poële à bois et deux sièges pour accueillir les gens [. . .] L'environnement est une grande clé pour le bienêtre humain [et] dans le cadre d'une thérapie ça apporte un soutien supplémentaire », ajoute-t-elle.







« Je suis vraiment fière d'apporter ce service à Yellowknife. Selon ma denière connaissance [de l'offre disponible], il n'y avait pas de service de thérapie offert en français pour les enfants. »




Valérie Leclerc, future thérapeute relationnelle par l'ANDC



Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles

Musée déserté

Depuis sa réouverture, la fréquentation du musée a baissé d'environ 90 %, essentiellement à cause de l'absence de tourisme venu de l'extérieur des TNO.

Cécile Antoine-Meyzonnade



La mini exposition « Craft Is Story » est présentée jusqu'en mars 2021.

Baisse conséquente de la fréquentation ou réduction des horaires d'ouverture, le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles n'est plus le même depuis sa réouverture.

En témoignent les chiffres : au cours de ce début d'automne, selon la directrice du Centre depuis maintenant cinq ans, Sarah Carr-Locke, le musée accuse une baisse du nombre de visiteurs de plus de 90 %. Cette baisse est évidemment liée à la fermeture des frontières des TNO, et en conséquence, de l'absence de touristes venus de l'extérieur.

« Nous avons environ 15 personnes par jour dans la semaine, et peut-être 20 en fin de semaine, explique-t-elle. Depuis plusieurs années, c'est le tourisme lié à Aurora Village [qui fait vivre le musée] et au mois d'octobre, on avait parfois 200 personnes par jour. »

Pour la directrice, les touristes ne sont donc plus les mêmes : « Je ne pense plus qu'on appelle ça des touristes, mais plutôt des visiteurs du Canada », définit la directrice avant d'ajouter : « Nous avons remarqué qu'il y avait des personnes qui venaient voir leurs familles à Yellowknife, et après leur quarantaine, passaient au musée. »

Autrement dit, seuls les habitants des TNO, déjà habitués des collections, ou leurs familles et amis viennent fouler les salles. Du côté des expositions temporaires, les tableaux de l'artiste Walt Humphries sont accrochés depuis janvier dernier dans la mezzanine.

« Normalement, cela n'aurait dû rester que six mois, mais nous avons prolongé exceptionnellement. »

Les quelques pièces de l'exposition *Craft Is Story*, installées depuis fin septembre, ont le mérite d'exister, mais ne combleront pas les visiteurs avides de nouveautés.

Fermeture de lieux clés

Autre facteur important, la fermeture de l'aire de jeux des enfants. « C'est un peu triste parce ce qu'il y a beaucoup d'enfants qui y viennent d'habitude », s'attriste la directrice.

D'après cette dernière, cet espace accueillait beaucoup d'enfants lors des camps de jours.

Il est également compliqué pour les écoles de prévoir une visite et la directrice précise qu'il n'y a pas de partenariat particulier à venir.

Pour pallier les difficultés de visites liées aux mesures sanitaires, le Centre propose néanmoins un kit éducatif destiné aux élèves. « On espère que ça va devenir plus populaire puisque c'est plus difficile de venir. On veut vraiment dire aux enseignants que nous avons des ressources ici qui peuvent leur être envoyées. »

Par ailleurs, le restaurant Saveur de l'artisan a également fermé et sa réouverture n'est pas dans les plans pour le moment.

« C'est un lieu qui attirait beaucoup de monde. On attend la phase 4 du plan du gouvernement pour trouver un marchand locataire et rouvrir », indique Mme Carr-Locke.

Horaires réduits

Autre conséquence liée à la pandémie, une réduction draconienne des horaires d'ouverture du musée.

« Nous avons décidé de n'ouvrir que quatre heures par jour, du mercredi au dimanche », détaille la directrice.

Si ces nouveaux horaires sont liés à une anticipation du nombre réduit des visiteurs, c'est également pour soutenir les employés les plus fragiles. « S'il y a des employés immunodéficients, ils peuvent travailler aux heures durant lesquelles il n'y a pas de public », explique Mme Carr-Locke.

Le personnel n'a pas été diminué, mise à part quelques agents de la sécurité au cours du printemps puisque le musée était entièrement clos confie la directrice.

Une grande partie de l'été, après la réouverture, a permis de mettre en place les mesures sanitaires et de sécurité. « Trente-cinq employés y travaillent, donc il a fallu mettre en place un grand nombre de nouvelles règles, et les faire appliquer », de dire Mme Carr-Locke.



À la même période l'année passée, environ 200 visiteurs foulaient les planchers du musée selon les chiffres de la directrice. Seules 15 à 20 personnes par jour en moyenne auraient passé les portes en cette rentrée.
(Crédits photo : Cécile Antoine-Meyzonnade)



Oscar Aguirre

La relation d'enseignement qui lie Joseph Haydn et Ludwig van Beethoven entre 1792 et 1796 s'avère plus critique que pratique. Occupé à ses propres compositions, Haydn n'a pas beaucoup de temps à consacrer à Ludwig. En 1795, le maitre s'absente de Vienne pour aller présenter ses œuvres à Londres. À son retour, il assiste à la représentation, au salon du prince Lichnowsky, de trois des concertos pour piano composé par Ludwig. Sollicitant l'opinion de son maitre, le jeune Beethoven reçoit pour toute réponse qu'il devrait retravailler son troisième concerto. Ludvig n'apprécie pas la critique et déplore l'absence d'une véritable analyse. Au bout du compte, Beethoven considèrera n'avoir rien appris de Haydn.

Les techniques musicales qui intéressent Ludvig durant son apprentissage à Vienne reposent sur deux systèmes méthodologiques : le contrepoint rigoureux et le *Sturm und Drang*.

Le contrepoint rigoureux se concentre sur les consonances, les dissonances et les changements de tonalité dans la superposition des lignes mélodiques. Cette méthode, développée depuis la période médiévale et à laquelle a contribué Jean-Sébastien Bach, Ludwig Van Beethoven la maitrise sous la guidance de Johann Georg Albrechtsberger, professeur de contrepoint rigoureux né en Autriche et formé à l'Abbaye de Melk. Son répertoire comprend de nombreuses œuvres musicales dont sept concertos pour guimbarde. Ses enseignements sont bien appréciés de Ludwig.

La seconde méthode, le *Sturm und Drang*, concerne plutôt la thématique musicale. Il s'agit d'un courant philosophique allemand qui s'oppose au rationalisme du siècle des Lumières. Contre la raison, le *Sturm und Drang* exalte la liberté humaine subjective, les sentiments et les émotions. Ces idées sont appliquées en littérature par Goethe dans *Les souffrances du jeune Werther*, et en musique par l'école de Mannheim et Carl Philipp Emanuel Bach.

Ludwig combine ces deux méthodes dans la composition de ses symphonies. Cette évolution de la musique savante marque le passage de la période classique à la période romantique.

L'auteur anime habituellement *Trésor de la musique classique* à 21 h, la diffusion de ce programme est actuellement en pause sur Radiotaiga.com.



Calendrier des activités de la Semaine nationale de l'immigration francophone 2020



Lancement officel - Discours de proclamation officielle
Lundi 2 novembre - 11h25 à 11h45
GRATUIT (inscription obligatore)
Pour inscription : cfa_riftno@franco-nord.com
Lieu : Parc Somba K'e park
(en face de la mairie de Yellowknife)

Session virtuelle d'Afro-Cardio
Mardi 3 novembre - 17h30 à 19h00
14 ans et +
GRATUIT
Pour inscription : projetsante@franco-nord.com
Lieu : Virtuel

Proclamation officielle et Levée du Flocondelisé, le drapeau franco-ténois
Mercredi 4 novembre à Fort Smith
Vendredi 6 novembre à Hay River
GRATUIT
Pour plus d'information :
afchr@franco-nord.com
Lieu : Hôtel-de-Ville de Fort Smith, le mercredi
Hôtel-de-ville de Hay River, le vendredi

Atelier de cuisine marocaine et souper exotique marocain
Jeudi 5 novembre
Coût : à venir
Pour plus d'information :
afchr@franco-nord.com
Lieu : Hay River

Soupe communautaire
Vendredi 6 novembre -11h45 à 13h15
GRATUIT
Contacts : cfa-yk@franco-nord.com
immigrationtno@franco-nord.com
Lieu : Diamond Plaza Building (à l'extérieur)

Activités dans les écoles
Du 2 au 6 novembre
École Allain St-Cyr
GRATUIT
Contact : zakaria.traore@csftno.com

École Boréale
GRATUIT
Contact : richard.letourneau@csftno.com

Bain libre pour les nouvelles arrivantes
Samedi 7 novembre - 8h30 à 9h30
GRATUIT (inscription obligatoire)
Pour inscription : karen@nwtliteracy.ca
Lieu : Ruth Inch Memorial Pool

Panel virtuel pancanadien sur la discrimination raciale : *Parlons fort!*
Samedi 7 novembre
12h30 à 14h30
GRATUIT
Pour plus d'information :
ambacke@college-nordique.com
Lieu : Virtuel

Campagne médiatique de sensibilisation à l'immigration francophone : *Ton parcours*
Soyez à l'affût pour découvrir les portraits de nouveaux arrivants franco-ténois!
Contact : communication@cdetno.com

Merci aux membres et partenaires RIFTNO de l'édition 2020 !









LA FÉDÉRATION FRANCO-TÉNOISE
L'aquilon
CDETNO
CFA YELLOWKNIFE
CITY OF YELLOWKNIFE





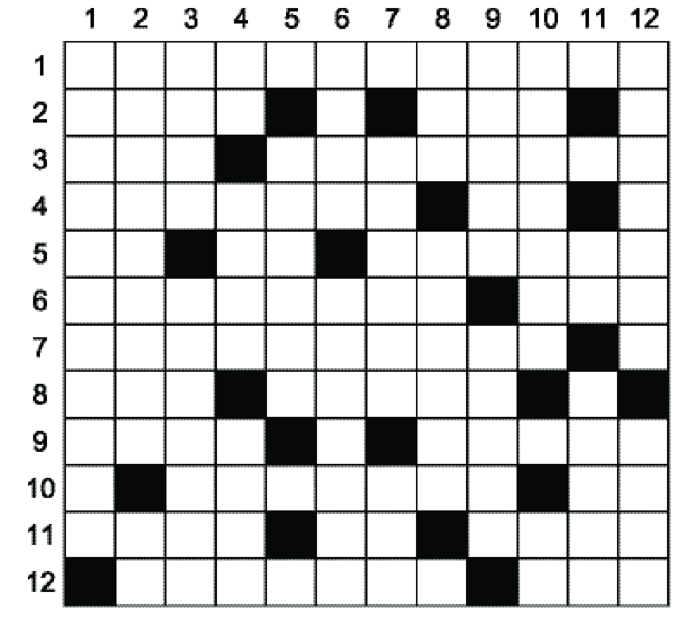





FLAVOUR TRADER SAVEURS DE L'ARTISAN
Collège NORDIQUE francophone

MOTS CROISÉS

N° 676



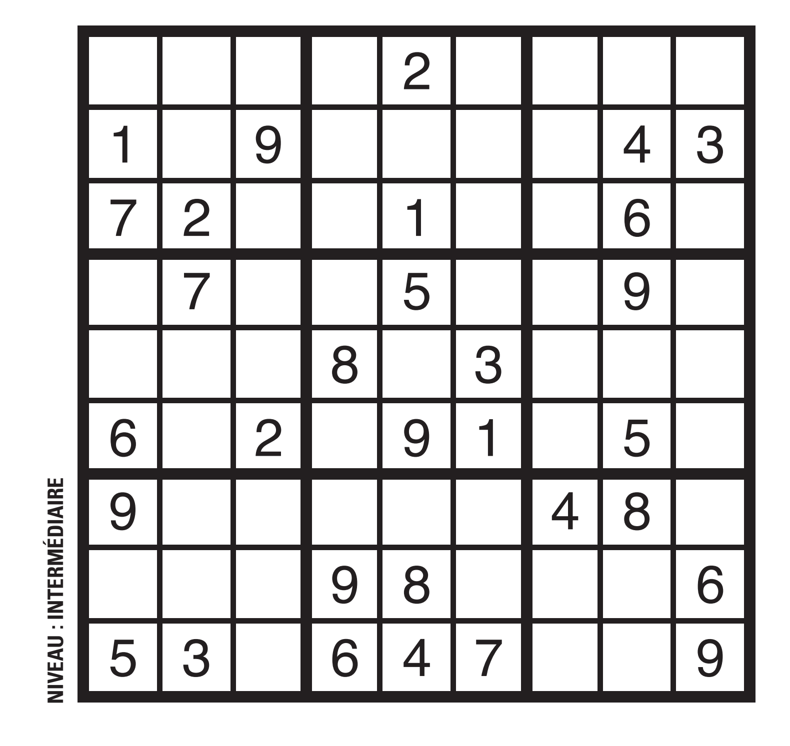
HORIZONTALEMENT
1. Qui n'est qu'un germe.
2. Entre le pont inférieur et le fond d'un navire – Atome.
3. Palmipède – Après le repas.
4. Analyser – Équerre.
5. Ancienne ville de Chaldée – Pronom indéfini – Avertissement.
6. Raideur – Dévêtue.
7. Occulte.
8. Océan – Cavité de certains os.
9. Un des Grands Lacs – Désir.
10. Mouche à feu – Chrome.
11. Feuille d'acier – En matière de – Réflexion du son.
12. Substances collantes – Cubes.

VERTICALEMENT
1. Dégoût profond.
2. Dominer – Métal précieux.
3. Ecchymose – Grand singe.
4. Note de musique – Débit – Obtenues.
5. Volailles.
6. Un des cinq sens – Relatif à l'iris de l'œil.
7. Plat cuisiné recouvert d'une croûte grillée – Tente.
8. Conteste – Pronom interrogatif.
9. Vallée d'Italie – Lichen.
10. Qui est situé en dedans – Cadmium.
11. Familièrement – Fortuné.
12. Boursouflées – Dieu de l'amour.

RÉPONSE DU N° 676

SUDOKU

JEU N° 680



				2				
1		9					4	3
7	2			1			6	
	7			5			9	
			8		3			
6		2		9	1		5	
9						4	8	
			9	8				6
5	3		6	4	7			9

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 680